

Finances

REF : DAF2012027

Signataire : MP

Séance du Conseil Municipal du 28/06/2012

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2011 du budget annexe du SSIDPAAH

EXPOSE :

Le budget annexe du SSIDPAAH (service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés) présente un résultat global excédentaire de 32 110,64 € au terme de l'exercice 2011.

Ce résultat global correspond à la contraction :

- du résultat excédentaire de 28 423,94 € pour l'activité « personnes âgées »
- du résultat excédentaire de 3 686,70 € pour l'activité « adultes handicapés »

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M22, applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux, il est proposé au conseil municipal d'affecter ce résultat en report à nouveau sur le compte 110 « excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation ».

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2012027

Signataire : MP

OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2011 du budget annexe du SSIDPAAH**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,

Vu le compte administratif 2011 du budget annexe du SSIDPAAH (service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés),

A l'unanimité.

DELIBERE :**CONSTATE** que le compte administratif 2011 du SSIDPAAH présente un résultat global d'exploitation excédentaire de 32 110,64 € ainsi réparti :

- activité relative aux « adultes handicapés » : excédent de 3 686,70 €
- activité relative aux « personnes âgées » : excédent de 28 423,94 €

DECIDE d'affecter ce résultat à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice 2013 selon la répartition suivante :

	001-Adultes handicapés	002-Personnes âgées	TOTAL
Excédents affectés à la réduction de charges d'exploitation (compte 110)	3 686,70 €	28 423,94 €	32 110,64 €

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 06/07/2012

Publié le : 03/07/2012

Certifié exécutoire le : 06/07/2012

Pour le Maire
L'Adjoint délégué

